

LE MENSUEL

PROMOTION INTERNE 2024 P.02

CARRIÈRES P.04

MUTUELLE SANTÉ P.05

PRÉVENTION P.06

RDV RH P.07

CALENDRIER P.08



PROMOTION

INTERNE 2024

La campagne de promotion interne 2024 sera organisée en deux sessions pour permettre aux secrétaires générales(raux) de mairie de bénéficier des dispositions en attente de parution relative à la possibilité de promotion interne réservée sur le cadre d'emploi de rédacteur.



Retrouvez toutes les informations sur notre site et sur le courriel qui a été transmis à tous les employeurs.

Du 25 mars 2024 (10h) au 26 avril 2024 (17h)	Tous les cadres d'emplois Sauf rédacteur
2^{ème} semestre 2024 (Dates à préciser)	Cadre d'emplois des rédacteurs (Sur examen et au choix)

CATÉGORIE A	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	
Attaché	
Attaché (cadre d'emplois des secrétaires de mairie)	2 postes
FILIÈRE TECHNIQUE	
Professeur d'Enseignement Artistique sur examen professionnel	1 poste
FILIÈRE SPORTIVE	
Conseiller Territorial des APS	1 poste
CATÉGORIE B	
Filière Administrative (hors secrétaire Général(e) de mairie)	
Rédacteur Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	5 postes
FILIÈRE TECHNIQUE	
Technicien Technicien principal de 2 ^{ème} classe	4 postes
FILIÈRE ANIMATION	
Animateur Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1 poste
FILIÈRE CULTURELLE	
Assistant de Conservation du patrimoine des bibliothèques	1 poste
FILIÈRE SPORTIVE	
Educateur des APS sur examen professionnel	1 poste
CATÉGORIE C	
FILIÈRE TECHNIQUE	
Agent de maîtrise (au choix)	pas de quotas
Agent de maîtrise (par examen)	48 postes

Retrouvez toutes les informations sur notre site et
sur le courriel qui a été transmis à tous les employeurs.



CARRIÈRES

Le CDG vous ouvre l'accès aux dossiers individuels et sécurise les échanges de données

L'autorité territoriale constitue le dossier individuel unique de chaque agent, qu'il soit titulaire ou contractuel, depuis son recrutement jusqu'à la cessation définitive de ses fonctions. Le Centre de Gestion est tenu pour sa part de tenir à jour un double de ce dossier, sur la base des actes que lui transmettent collectivités et établissements.

Les dossiers sont aujourd'hui gérés de façon dématérialisée par le pôle carrière et abondés au fur et à mesure des envois réalisés par courriel.

Le CDG va ouvrir l'accès à ses ressources à l'ensemble des affiliés, permettant ainsi aux gestionnaires RH de visualiser l'entier dossier individuel de l'agent dont dispose le CDG.

Par ailleurs, afin de sécuriser les échanges de documents, une boîte aux lettres en ligne va être créée pour le dépôt des actes par le CDG et collectivités, permettant une gestion sécurisée des transmissions de données conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD). Vous recevrez une notification à chaque dépôt sur votre boîte aux lettres.

C'est le dispositif VISIATIV qui va être déployé chez tous les affiliés.

Chaque Établissement disposera d'un compte utilisateur. Pour ouvrir l'accès à VISIATIV, vous devez compléter et retourner au CDG la fiche d'information qui va vous être transmise par mail, avant le 15 avril 2024 (Soit un compte par commune, par communauté, par CCAS, par syndicat, etc...).

A compter du 15 mai, les actes seront exclusivement transmis par le biais de VISIATIV.





LA MUTUELLE SANTÉ

PROPOSÉE PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'INDRE

LA SANTÉ

INTERIALE mutuelle
avec Relyens, courtier



relyens

GROUPE MUTUALISTE EUROPÉEN
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES

VOUS VOUS QUESTIONNEZ
sur votre adhésion ou souhaitez
davantage d'informations
sur les conventions en cours ?

Participez à nos prochaines réunions

RISQUES	CIBLES	CONTENU	DATE/FORMAT
SANTÉ	Collectivités non adhérentes à la convention et susceptibles d'adhérer	Présentation de la convention de participation en Santé Tarifs Démarches d'adhésion	Mardi 28 mars de 14h30 à 16h30 au sein du CDG 36 (en présentiel) Participation des équipes de Relyens et du CDG 36
	Collectivités adhérentes à la convention « Santé » du CDG	Nouveaux tarifs PMSS Catalogue de prévention Réseau Santé Clair IMA Assurance	Mardi 16 avril de 14h à 16h (en visio) Participation des équipes de Relyens, d'Interiale et du CDG 36

Pour participez à ces manifestations,
inscrivez-vous sur notre site internet : <https://www.cdg36.fr/>

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

N'hésitez pas à contacter votre référente au Centre de Gestion :
Sabrina JUBARD (responsable des moyens généraux) : s.jubard@cdg36.fr

PRÉVENTION



Le Fonds National de la Prévention de la CNRACL déploie une offre expérimentale sur l'exercice 2024 pour accompagner le remboursement de matériel de prévention.

Cette possibilité (limitée à une demande annuelle par employeur) est ouverte aux employeurs immatriculés à la CNRACL de moins de 50 affiliés.

La demande de remboursement doit porter sur du matériel de prévention acquis en 2023 et/ou 2024 (les factures seront demandées au moment du dépôt de la demande).

Le **FNP** de la CNRACL n'a pas prédéterminé de liste de matériel exhaustive éligible au **remboursement proposé**. Ce matériel doit cependant être identifié comme utile à la prévention des risques professionnels et être en lien avec votre DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).

Ce remboursement de matériel :

- ⇒ vise à couvrir 80 % de la dépense réalisée,
- ⇒ est plafonné à 3 000 € TTC,
- ⇒ est minoré de 50 % pour les employeurs ayant moins de 50 % de leurs effectifs affiliés à la CNRACL.

Consultez la documentation complète et les conditions de dépôt des demandes <https://www.cnracle.retraites.fr/employeur/prevention-risques-professionnels/vous-accompagner/accompagnement-financier/remboursement-de-materiel>.

Les demandes peuvent être déposées via mes démarches simplifiées au moyen du formulaire : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fnp-cnracle-accompagnement-financier-en-materiel>.

POUR TOUTES QUESTIONS ET DEMANDE DE PRÉCISIONS,
contactez : Contact-FNP@caissedesdepots.fr



LES RVD RH

MISE À JOUR DU PROGRAMME DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

CALENDRIER DES RDV RH

THÈMES	DATES
Le statut de travailleur handicapé l'obligation d'emploi et les aides du FIPHP	Mardi 26 Mars 2024 à 14h
La protection sociale complémentaire - PSC (partie 1) : Les actualités liées à la convention de participation en Santé	Mardi 16 Avril 2024 à 14h
La protection sociale complémentaire - PSC (partie 2) : La convention de participation en Prévoyance	Mai 2024 (date à venir)
L'agent en disponibilité	Juin 2024 (date à venir)



CALENDRIERS

CALENDRIER DES CST ET F3SCT

DATES DES RÉUNIONS	DATE LIMITE RÉCEPTION DES DOSSIERS*
Lundi 27 mai 2024 CST	lundi 22 avril 2024
Lundi 24 juin 2024 F3CST	lundi 3 juin 2024
Lundi 16 septembre 2024 CST	lundi 19 août 2024
Lundi 14 octobre 2024 F3CST	lundi 30 septembre 2024
Lundi 18 novembre 2024 CST	lundi 21 octobre 2024

CALENDRIER DES CAP ET CCP

DATES DES RÉUNIONS	DATES LIMITES DE RÉCEPTION DES DOSSIERS*
Mardi 11 juin 2024	Mardi 7 mai 2024
Mardi 17 septembre 2024	Mardi 13 août 2024
Mardi 5 novembre 2024	Mardi 8 octobre 2024

* Les dossiers parvenus après cette date seront examinés à la prochaine séance

CALENDRIER DES CONSEILS MÉDICAUX

CONSEIL MÉDICAL RESTREINT	CONSEIL MÉDICAL PLÉNIER
Jeudi 18 avril 2024	Jeudi 30 mai 2024
Jeudi 23 mai 2024	Jeudi 4 juillet 2024
Jeudi 20 juin 2024	Jeudi 26 septembre 2024
Jeudi 18 juillet 2024	Jeudi 28 novembre 2024
Jeudi 19 septembre 2024	
Jeudi 17 octobre 2024	
Jeudi 14 novembre 2024	
Jeudi 19 décembre 2024	